

PREFECTURE DEUX-SEVRES

19 DEC. 2014

REPUBLIQUE FRANCAISE

(1)

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET :

POSTE COMPTABLE :

M14

Budget Primitif (2)

voté par nature

BUDGET (3) CAN : REGIE DES DECHETS MENAGERS

ANNEE 2015

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc ...).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

pages		Jointes	Sans objet
	I Informations générales (6)		
	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
	B - Modalités de vote du budget		
	II Présentation générale du budget		
	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du budget		
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes (7)		
	A - Eléments du bilan		
	A1 - Présentation croisée par fonction (1)		
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		
	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		
	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		
	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes		
	A3 - Méthode utilisée pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		
	A5 - Etalement des provisions		
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (2)		
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonct. (3)		
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Invest. (3)		
	A8 - Etat des charges transférées		
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		
	B1.3 - Etat des contrats crédit-bail		
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		
	B1.6 - Etat des engagements reçus		
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		
	C - Autres éléments d'informations		
	C1 - Etat du personnel	XX	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (4)		
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhèrent la commune ou l'établissement		
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		
	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. R5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexes

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- ~~avec les opérations de l'état III B 3 ;~~
~~avec (sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);~~

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (4)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (5).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (6) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Indiquer "avec" ou "sans" vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	18 282 300,00	18 282 300,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		18 282 300,00	18 282 300,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) (1)	5 525 800,00	5 525 800,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		5 525 800,00	5 525 800,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	23 808 100,00	23 808 100,00
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général	7 383 990,00		8 061 185,00	8 061 185,00	8 061 185,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 090 006,00		6 294 093,00	6 294 093,00	6 294 093,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	724 675,00		59 800,00	59 800,00	59 800,00
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		14 198 671,00		14 415 078,00	14 415 078,00	14 415 078,00
66	Charges financières	5 816,00		3 215,00	3 215,00	3 215,00
67	Charges exceptionnelles	13 000,00		11 000,00	11 000,00	11 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires(4)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		14 217 487,00		14 429 293,00	14 429 293,00	14 429 293,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 715 917,00		1 626 307,00	1 626 307,00	1 626 307,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	1 967 271,00		2 226 700,00	2 226 700,00	2 226 700,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 683 188,00		3 853 007,00	3 853 007,00	3 853 007,00
TOTAL		17 900 675,00		18 282 300,00	18 282 300,00	18 282 300,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	
=		
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		18 282 300,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes	1 740 885,00		1 865 500,00	1 865 500,00	1 865 500,00
73	Impôts et taxes	14 450 235,00		14 631 000,00	14 631 000,00	14 631 000,00
74	Dotations et participations	1 487 505,00		1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
75	Autres produits de gestion courante					
013	Atténuations de charges	141 100,00		141 100,00	141 100,00	141 100,00
Total des recettes de gestion courante		17 819 725,00		18 137 600,00	18 137 600,00	18 137 600,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	19 000,00		19 000,00	19 000,00	19 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires(4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		17 838 725,00		18 156 600,00	18 156 600,00	18 156 600,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	61 950,00		125 700,00	125 700,00	125 700,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		61 950,00		125 700,00	125 700,00	125 700,00
TOTAL		17 900 675,00		18 282 300,00	18 282 300,00	18 282 300,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	
=		
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		18 282 300,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	3 727 307,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	430 000,00		210 000,00	210 000,00	210 000,00
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	2 253 781,00		2 030 000,00	2 030 000,00	2 030 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours	4 762 120,00		3 150 000,00	3 150 000,00	3 150 000,00
	Total des opérations d'équipement	7 600,00				
	Total des dépenses d'équipement	7 453 501,00		5 390 000,00	5 390 000,00	5 390 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	19 610,00		10 100,00	10 100,00	10 100,00
18	Compte de liaison : affectation ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.	60 000,00				
27	Autres immobilisations financières	30 000,00				
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	109 610,00		10 100,00	10 100,00	10 100,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 563 111,00		5 400 100,00	5 400 100,00	5 400 100,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	61 950,00		125 700,00	125 700,00	125 700,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	61 950,00		125 700,00	125 700,00	125 700,00
	TOTAL	7 625 061,00		5 525 800,00	5 525 800,00	5 525 800,00

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 525 800,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 200 000,00		270 000,00	270 000,00	270 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	3 200 000,00		270 000,00	270 000,00	270 000,00
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	741 873,00		802 793,00	802 793,00	802 793,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)					
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations			600 000,00	600 000,00	600 000,00
	Total des recettes financières	741 873,00		1 402 793,00	1 402 793,00	1 402 793,00
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	3 941 873,00		1 672 793,00	1 672 793,00	1 672 793,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	1 715 917,00		1 626 307,00	1 626 307,00	1 626 307,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	1 967 271,00		2 226 700,00	2 226 700,00	2 226 700,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 683 188,00		3 853 007,00	3 853 007,00	3 853 007,00
	TOTAL	7 625 061,00		5 525 800,00	5 525 800,00	5 525 800,00

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 525 800,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	3 727 307,00
--	---------------------

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifiée autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	8 061 185,00		8 061 185,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 294 093,00		6 294 093,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	59 800,00		59 800,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	3 215,00		3 215,00
67	Charges exceptionnelles	11 000,00		11 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions		2 226 700,00	2 226 700,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 626 307,00	1 626 307,00
Dépenses de fonctionnement - Total		14 429 293,00	3 853 007,00	18 282 300,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	18 282 300,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		62 700,00	62 700,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	10 100,00		10 100,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	210 000,00		210 000,00
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	2 030 000,00		2 030 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)	3 150 000,00	63 000,00	3 213 000,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		5 400 100,00	125 700,00	5 525 800,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 525 800,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	141 100,00		141 100,00
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 865 500,00		1 865 500,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie		63 000,00	63 000,00
73	Impôts et taxes	14 631 000,00		14 631 000,00
74	Dotations et participations	1 500 000,00		1 500 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	19 000,00	62 700,00	81 700,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		18 156 600,00	125 700,00	18 282 300,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	18 282 300,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	802 793,00		802 793,00
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	270 000,00		270 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		2 226 700,00	2 226 700,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		1 626 307,00	1 626 307,00
024	Produit des cessions d'immobilisations	600 000,00		600 000,00
Recettes d'investissement - Total		1 672 793,00	3 853 007,00	5 525 800,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 525 800,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	7 383 990,00	8 061 185,00	8 061 185,00
60611	Eau et assainissement	10 350,00	10 000,00	10 000,00
60612	Energie - électricité	45 180,00	45 000,00	45 000,00
60621	Combustibles	70 000,00	65 000,00	65 000,00
60622	Carburants	640 000,00	630 000,00	630 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	20 100,00		
60631	Fournitures d'entretien	25 000,00	40 000,00	40 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	102 600,00	212 000,00	212 000,00
60636	Vêtements de travail	20 950,00	25 000,00	25 000,00
6064	Fournitures administratives	1 350,00	550,00	550,00
6068	Autres matières et fournitures		8 000,00	8 000,00
611	Contrats de prestations de services	4 897 000,00	5 670 000,00	5 670 000,00
6132	Locations immobilières	1 700,00		
6135	Locations mobilières	17 370,00	10 500,00	10 500,00
61521	Entretien et réparation de terrains	13 000,00	12 500,00	12 500,00
61522	Entretien et réparation bâtiments	3 000,00	2 000,00	2 000,00
61523	Voies et réseaux	1 000,00		
61551	Matériel roulant	220 000,00	200 000,00	200 000,00
61558	Entretien réparation autres biens mobili	2 100,00		
6156	Maintenance	1 200,00	1 200,00	1 200,00
616	Primes d'assurances	70 320,00	77 630,00	77 630,00
617	Etudes et recherches	15 000,00	10 000,00	10 000,00
6182	Documentation générale et technique	2 500,00	3 000,00	3 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	38 400,00	38 400,00	38 400,00
6185	Frais de colloques et séminaires	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6188	Autres frais divers	3 000,00	6 000,00	6 000,00
6225	Indemn. au comptable et aux régisseurs	1 700,00	1 700,00	1 700,00
6226	Honoraires	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6236	Catalogues et imprimés	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6238	Divers	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6241	Transports de biens	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6248	Divers	57 750,00		
6251	Voyages et déplacements	7 500,00	7 300,00	7 300,00
6256	Missions	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6257	Réceptions	500,00	500,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	2 000,00		
6281	Concours divers (cotisations...)	1 000,00	2 000,00	2 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	18 000,00	21 100,00	21 100,00
62871	Rembours frais collectivité rattachement	952 225,00	846 540,00	846 540,00
62878	A d'autres organismes	930,00		
63512	Taxes foncières	27 015,00	27 015,00	27 015,00
6353	Impôts indirects		1 000,00	1 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	21 250,00	15 750,00	15 750,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 090 006,00	6 294 093,00	6 294 093,00
6218	Autre personnel extérieur	20 135,00	20 135,00	20 135,00
6331	Versements de transport	53 822,00	35 517,00	35 517,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.	16 410,00	16 889,00	16 889,00
6336	Cotisations au cnfpt et centres de gesti	34 450,00	32 737,00	32 737,00
6338	Autres impôts, taxes & vers. ass./ rému.	9 868,00	10 147,00	10 147,00
64111	Rémunération principale	3 060 400,00	3 228 093,00	3 228 093,00
64112	Nbi, supp fam. et indemnité de résidence	78 941,00	87 326,00	87 326,00
64118	Autres indemnités	687 128,00	745 560,00	745 560,00
64131	Rémunérations - personnel non titulaire	382 219,00	330 636,00	330 636,00
64138	Autres indemnités du personnel non titulé	23 785,00	12 211,00	12 211,00
64162	Emploi d'avenir	154 464,00	156 101,00	156 101,00
6451	Cotisations à l'u.r.s.s.a.f.	551 502,00	562 122,00	562 122,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	953 017,00	987 654,00	987 654,00
6454	Cotisations aux a.s.s.e.d.i.c.	17 450,00	15 172,00	15 172,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	12 395,00	12 395,00	12 395,00
6456	Versement au fnc du supplément familial	1 337,00	1 337,00	1 337,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	2 605,00	2 605,00	2 605,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	10 675,00	10 675,00	10 675,00
6478	Autres charges sociales diverses	19 132,00	26 292,00	26 292,00
6488	Autres charges	271,00	489,00	489,00
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	724 675,00	59 800,00	59 800,00
6541	Creances admises en non valeurs	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6554	Contribution aux organ. de regroupement	666 095,00		
6574	Subventions de fonctionnement aux associ	48 580,00	49 800,00	49 800,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65+656)		14 198 671,00	14 415 078,00	14 415 078,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour memoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)	5 816,00	3 215,00	3 215,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 316,00	800,00	800,00
66112	Intérêts_rattachements des icne		-85,00	-85,00
668	Autres charges financières	2 500,00	2 500,00	2 500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	13 000,00	11 000,00	11 000,00
6718	Autres charges excep. sur opé. de gest.	1 000,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (exercices antérieurs)	12 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		14 217 487,00	14 429 293,00	14 429 293,00

023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	1 715 917,00	1 626 307,00	1 626 307,00
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)</i>	1 967 271,00	2 226 700,00	2 226 700,00
6811	<i>Dotat. aux amort. immos incorp. et corp.</i>	1 967 271,00	2 226 700,00	2 226 700,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 683 188,00	3 853 007,00	3 853 007,00
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 683 188,00	3 853 007,00	3 853 007,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		17 900 675,00	18 282 300,00	18 282 300,00

RESTES A REALISER N-1 (11)	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
18 282 300,00	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice=	128,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	213,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-85,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations des charges	141 100,00	141 100,00	141 100,00
6419	Remboursements sur rémun. du personnel	141 100,00	141 100,00	141 100,00
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	1 740 885,00	1 865 500,00	1 865 500,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures mé	807 110,00	800 000,00	800 000,00
70688	Autres prestations de services	255 500,00	405 500,00	405 500,00
7078	Autres marchandises	1 275,00		
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70871	Remboursements de frais par la collectiv	30 000,00	30 000,00	30 000,00
7088	Autres produits d'activités annexes	637 000,00	620 000,00	620 000,00
73	Impôts et taxes	14 450 235,00	14 631 000,00	14 631 000,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères	14 450 235,00	14 631 000,00	14 631 000,00
74	Dotations et participations	1 487 505,00	1 500 000,00	1 500 000,00
74758	Autres regroupements	177 505,00		
7478	Participation autres organismes	1 310 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		17 819 725,00	18 137 600,00	18 137 600,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Voté
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)	19 000,00	19 000,00	19 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7718	Autres prod. except. sur opé. de gestion	1 000,00	1 000,00	1 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	6 000,00	6 000,00	6 000,00
7788	Autres produits exceptionnels divers	10 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		17 838 725,00	18 156 600,00	18 156 600,00

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)	61 950,00	125 700,00	125 700,00
722	Travaux en régie		63 000,00	63 000,00
777	Quote-part des subventions d'investissement	61 950,00	62 700,00	62 700,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		61 950,00	125 700,00	125 700,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	17 900 675,00	18 282 300,00	18 282 300,00
---	----------------------	----------------------	----------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
	18 282 300,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉTAIL DES DEPENSES				B1
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	430 000,00	210 000,00	210 000,00
2031	Frais d'études	340 000,00	200 000,00	200 000,00
2033	Frais d'insertion	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2051	Concessions et droits similaires	85 000,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 253 781,00	2 030 000,00	2 030 000,00
2111	Terrains nus	380 000,00		
2128	Agencements et aménagements de terrain	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2135	Installation générale agencements, aménag	216 561,00	200 000,00	200 000,00
2152	Installations de voirie	10 000,00	50 000,00	50 000,00
21538	Autres réseaux	50 000,00	70 000,00	70 000,00
2158	Autres	90 000,00	250 000,00	250 000,00
2182	Matériel de transport	1 152 320,00	1 220 000,00	1 220 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informati	34 900,00	20 000,00	20 000,00
2184	Mobilier	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2188	Autres	300 000,00	200 000,00	200 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)	4 762 120,00	3 150 000,00	3 150 000,00
2313	Constructions	3 774 080,00	750 000,00	750 000,00
2317	Immo. reçues au titre d'une mise à dispo	988 040,00	2 400 000,00	2 400 000,00
	Total des opérations (5)	7 600,00		
20	Déchèterie	5 000,00		
49	Plateforme pav	2 600,00		
	Total des dépenses d'équipement	7 453 501,00	5 390 000,00	5 390 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	19 610,00	10 100,00	10 100,00
1641	Emprunts en euros	19 610,00	10 100,00	10 100,00
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.	60 000,00		
261	Titre de participation	60 000,00		
27	Autres immobilisations financières	30 000,00		
27638	Créances des collectivités et ets public	30 000,00		
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières	109 610,00	10 100,00	10 100,00
45... 1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	7 563 111,00	5 400 100,00	5 400 100,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)</i>	61 950,00	125 700,00	125 700,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>	61 950,00	62 700,00	62 700,00
13912	<i>Sub équip transf cpte résultat régions</i>	1 800,00	1 800,00	1 800,00
13916	<i>Subv invt transf ets pub locaux</i>	22 400,00	24 000,00	24 000,00
13917	<i>Sub équip transf cpte résultat b. commun</i>	7 600,00	7 600,00	7 600,00
13918	<i>Autres sub équip transf cpte résultat</i>	30 150,00	29 300,00	29 300,00
	Charges transférées (9)		63 000,00	63 000,00
2313	<i>Constructions</i>		63 000,00	63 000,00
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		61 950,00	125 700,00	125 700,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	7 625 061,00	5 525 800,00	5 525 800,00
---	---------------------	---------------------	---------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 525 800,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 200 000,00	270 000,00	270 000,00
1641	Emprunts en euros	3 200 000,00	270 000,00	270 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		3 200 000,00	270 000,00	270 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves	741 873,00	802 793,00	802 793,00
10222	Fctva	741 873,00	802 793,00	802 793,00
138	Autres subventions d'investiss. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à (BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation		600 000,00	600 000,00
024	Produit des cessions d'immobilisations		600 000,00	600 000,00
Total des recettes financières		741 873,00	1 402 793,00	1 402 793,00

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES	3 941 873,00	1 672 793,00	1 672 793,00
-----------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	1 715 917,00	1 626 307,00	1 626 307,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)</i>	1 967 271,00	2 226 700,00	2 226 700,00
28031	<i>Amortissement des frais d'études</i>	30 271,00	3 000,00	3 000,00
28041512	<i>Amort subv equip bat et install</i>	180 000,00	180 000,00	180 000,00
28051	<i>Amort concessions brevets</i>	3 000,00	49 000,00	49 000,00
28121	<i>Amortissements plantations arbustes</i>	1 000,00	700,00	700,00
28128	<i>Amortissements des aménagements</i>	20 000,00	22 000,00	22 000,00
28135	<i>Amortissements agencements constructions</i>	381 000,00	393 000,00	393 000,00
28152	<i>Amortissements installations de voirie</i>	10 000,00	10 000,00	10 000,00
281538	<i>Amortissements autres réseaux</i>	10 000,00	14 000,00	14 000,00
28158	<i>Amortissement autre matériel et outillag</i>	80 000,00	85 000,00	85 000,00
281728	<i>Amort. autres agenc. et aménag.</i>	7 000,00	7 000,00	7 000,00
281731	<i>Amort. constr.màd bâtiments publics</i>	2 000,00	3 000,00	3 000,00
281735	<i>Amortissements agencements mise à dispo</i>	98 000,00		
281745	<i>Amort. constr. sur sol d'autrui màd</i>	21 000,00	20 000,00	20 000,00
28182	<i>Amortissement matériel de transport</i>	755 000,00	1 145 000,00	1 145 000,00
28183	<i>Amort. matériel de bureau et informat.</i>	11 000,00	16 000,00	16 000,00
28184	<i>Amortissement du mobilier</i>	3 000,00	2 000,00	2 000,00
28188	<i>Amortissement des autres immo.</i>	355 000,00	277 000,00	277 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 683 188,00	3 853 007,00	3 853 007,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 683 188,00	3 853 007,00	3 853 007,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		7 625 061,00	5 525 800,00	5 525 800,00
+				
RESTES A REALISER N-1 (9)				
+				
R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				5 525 800,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf. Modalités de vote, I-B

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES**

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget RDM Budget Primitif 2015

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des rembourse ments (6)	Profil d'amortissom ent (7)	Possibilité de rembourseme nt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actu.					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					78 529,00									
1641 Emprunts en euros					78 529,00									
1806426 (C10CCPC002)	Caisse d'Epargne	18/01/2007	01/02/2007	01/05/2007	19 900,00	F	FIXE	3,76	3,82	EURO	T	P	O	A-1
70006678783 (C10CCPC003)	Crédit Agricole	27/04/2009	01/04/2009	01/07/2009	58 629,00	F	FIXE	3,58	3,55	EURO	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (hors zone €)					0,00									
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (8)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables					0,00									
1687 Autres dettes					0,00									
Total général					78 529,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget RDM Budget Primitif 2015

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/15	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 01/01/15(14)	Capital	Charges d'intérêts (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		25 294,45					10 078,35	779,01		128,00
1641 Emprunts en euros		0,00		25 294,45					10 078,35	779,01		128,00
1806428 (C:10CCPC002)	N	0,00	1A	5 147,88	2	FIXE	3,76	2 234,42	182,30			18,00
70006678783 (C:10CCPC003)	N	0,00	1A	20 146,57	2	FIXE	3,58	7 843,93	616,71			110,00
1643 Emprunts en devises (hors zone €)		0,00		0,00				0,00	0,00			0,00
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (8)		0,00		0,00				0,00	0,00			0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00			0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00			0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00			0,00
1681 Autres emprunts		0,00		0,00				0,00	0,00			0,00
1682 Bons à moyen terme négociables		0,00		0,00				0,00	0,00			0,00
1687 Autres dettes		0,00		0,00				0,00	0,00			0,00
Total général		0,00		25 294,45				10 078,35	779,01			128,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple :

A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régies à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Budget RDM Budget Primitif 2015

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures						
	2	0	0	0	0	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	100,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	25 294,45	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	0	0	0	0	0	
	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	0	0	0	0	0	
	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	0	0	0	0	0	
	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0	0	0	0	0	
	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures						0
						0,00 %
						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

ANNEXES – METHODES UTILISEES

Procédure	Choix de l'assemblée délibérante	Durée	Délibération du (effet rétroactif au 01/01/2014)
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	<u>Seuil d'amortissement sur un an :</u>		
	• Immobilisation de faible valeur 500 € unitaire HT	1 an	17 mars 2014
	<u>Catégorie de biens amortis :</u>	5 ans	17 mars 2014
	• Frais d'études, de recherches et de développement et frais d'insertion	5 ans	17 mars 2014
	• Concessions et droits similaires (brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires)	5 ans	17 mars 2014
	• Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10 ans	17 mars 2014
	• Equipement des magasins de vêtements, lingerie, buanderie	10 ans	17 mars 2014
	• Equipement général (entretien des sols, hygiène, etc..)	10 ans	17 mars 2014
	• Equipement des garages	10 ans	17 mars 2014
	• Matériel, équipement ou outillage d'atelier	5 ans	17 mars 2014
	• Petit outillage d'atelier ou industriel	5 ans	17 mars 2014
	• Matériel de transport de plus de 3,5 tonnes	10 ans	17 mars 2014
	• Matériel de transport de moins de 3,5 tonnes	7 ans	17 mars 2014
	• Equipements divers	10 ans	17 mars 2014
	• Matériels industriels	10 ans	17 mars 2014
	• Mobilier de bureau et mobilier informatique	15 ans	17 mars 2014
	• Matériel de bureau et bureautique électronique ou électrique	10 ans	17 mars 2014
	• Matériel informatique lié à l'activité de bureau	3 ans	17 mars 2014
	• Mobiliers urbains	10 ans	17 mars 2014
	• Bâtiments légers – abris	10 ans	17 mars 2014
• Agencements et aménagements de terrains	15 ans	17 mars 2014	
• Autres installations, matériel et outillage techniques et industriels	15 ans	17 mars 2014	
• Installations techniques complexes spécialisées ou à caractère spécifique	15 ans	17 mars 2014	
• Agencements et aménagements de construction, de bâtiment	15 ans	17 mars 2014	
• Subventions d'équipements versées (biens mobiliers, matériel et études)	5 ans	17 mars 2014	
• Subventions d'équipements versées (bâtiments et installations)	15 ans	17 mars 2014	
• Subventions d'équipements versées (projets d'infrastructures d'intérêt national)	30 ans	17 mars 2014	
• Subvention reçue : durée identique à la durée de l'amortissement de l'immobilisation à laquelle elle se rapporte		17 mars 2014	

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		72 800,00	72 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	10 100,00	10 100,00
1641	Emprunts en euros	10 100,00	10 100,00
Autres dépenses à déduire des ressources propres(B)		62 700,00	62 700,00
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>	62 700,00	62 700,00
13912	Sub équip transf cpte résultat régions	1 800,00	1 800,00
13916	Subv invt transf ets pub locaux	24 000,00	24 000,00
13917	Sub équip transf cpte résultat b. commun	7 600,00	7 600,00
13918	Autres sub équip transf cpte résultat	29 300,00	29 300,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (J) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	72 800,00			72 800,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		5 255 800,00		5 255 800,00
Ressources propres externes de l'année (a)		802 793,00		802 793,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	802 793,00		802 793,00
10222	Fctva	802 793,00		802 793,00
138	Autres subv. d'invest. non transférables			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 453 007,00		4 453 007,00
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations	2 226 700,00		2 226 700,00
28031	Amortissement des frais d'études	3 000,00		3 000,00
28041512	Amort subv equip bat et install	180 000,00		180 000,00
28051	Amort concessions brevets	49 000,00		49 000,00
28121	Amortissements plantations arbustes	700,00		700,00
28128	Amortissements des aménagements	22 000,00		22 000,00
28135	Amortissements agencements constructions	393 000,00		393 000,00
28152	Amortissements installations de voirie	10 000,00		10 000,00
281538	Amortissements autres réseaux	14 000,00		14 000,00
28158	Amortissement autre matériel et outillage	85 000,00		85 000,00
281728	Amort. autres agenc. et aménag.	7 000,00		7 000,00
281731	Amort. constr. mäd bâtiments publics	3 000,00		3 000,00
281745	Amort. constr. sur sol d'autrui mäd	20 000,00		20 000,00
28182	Amortissement matériel de transport	1 145 000,00		1 145 000,00
28183	Amort. matériel de bureau et informat.	16 000,00		16 000,00
28184	Amortissement du mobilier	2 000,00		2 000,00
28188	Amortissement des autres immo.	277 000,00		277 000,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	600 000,00		600 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	1 626 307,00		1 626 307,00

Total ressources propres disponibles	Opérations de l'exercice	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1088 (4)	CUMUL	IV
	III					
	5 255 800,00				5 255 800,00	

Dépenses à couvrir par des ressources propres	72 600,00
Ressources propres disponibles	5 255 800,00
Solde	+5 183 000,00

- (1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrite uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)				8			8
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
Attaché	A	1		1	1		1
Rédacteur principal 1 ère classe	B	1		1	1		1
Rédacteur principal 2ème classe	B	1		1	1		1
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1		1	1		1
Adjoint administratif 1ère classe	C	2		2	2		2
Adjoint administratif 2ème classe	C	2		2	2		2
FILIERE TECHNIQUE (c)				150,357			147,357
Ingénieur chef classe normale	A	1		1	1		1
Ingénieur principal	A	1		1	1		1
Ingénieur	A	1		1	1		1
Technicien principal 1ère classe	B	1		1	1		1
Technicien territoriale	B	6		6	4	2	6
Agent de maîtrise principal	C	1		1	1		1
Agent de maîtrise	C	4		4	4		4
Adjoint technique principal 1ère classe	C	17		17	17		17
Adjoint technique principal 2ème classe	C	64		64	64		64
Adjoint technique 1ère classe	C	25		25	25		25
Adjoint technique 2ème classe	C	26	3,357	29,357	26,357		26,357
FILIERE SOCIALE (d)				0			0
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)				0			0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)				0			0
FILIERE SPORTIVE (g)				0			0
FILIERE CULTURELLE (h)				0			0
FILIERE ANIMATION (i)				0			0
FILIERE POLICE (j)				0			0
EMPLOIS NON CITES (k) (5)				9			9
Contrat Emplois d'Avenir		9		9			9
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)				167,357			164,357

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complets sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévus par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2015	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat	Nature du contrat
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Technicien territoriale	B	TECH	436		Art. 3-2	
Technicien territoriale	B	TECH	359		Art. 3-2	
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
Contrat Emploi d'Avenir		TECH		1689		
Contrat Emploi d'Avenir		TECH		1689		
Contrat Emploi d'Avenir		TECH		1689		
Contrat Emploi d'Avenir		TECH		1689		
Contrat Emploi d'Avenir		TECH		1689		
Contrat Emploi d'Avenir		TECH		1689		
Contrat Emploi d'Avenir		TECH		1689		
Contrat Emploi d'Avenir		TECH		1689		
Contrat Emploi d'Avenir		TECH		1689		
TOTAL GENERAL						

(1) Catégories : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création,

de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS Régie des déchets ménagers BUDGET PRIMITIF 2015

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public au 140, rue des Ecquarts à Niort (siège de la CAN). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
- délibération du 16/12/13	SEML du Pays Melusayen	SEML du Pays Melusayen	SEM	340 000€ 34000 actions à 10€
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicats etc...

et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

Régie des Déchets Ménagers

D2 - ARRETE - SIGNATURES

PRÉFECTURE DEUX-SEVRES
19 DEC. 2014

Nombre de membres en exercice : 88
Nombre de membres présents : 81
Nombre de suffrages exprimés : 81
VOTES : Pour : 67
Contre : 13
Abstentions : 1

Date de convocation : 05/12/2014

Présenté par le Vice-Président, chargé des Finances, Thierry DEVAUTOUR
A NIORT, le 16 décembre 2014

Délibéré par le Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais, réunion en session ordinaire
A NIORT, le 16 décembre 2014

Les membres du Conseil d'Agglomération du Niortais,
Le Président,




Jérôme BALOGÉ

Certifié exécutoire par le Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais,
compte tenu de la transmission en préfecture, le 19/12/2014, et de la publication le 19/12/2014

A NIORT, le 16 DEC. 2014
Le Président,




Jérôme BALOGÉ



FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du 15 décembre 2014

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
AIFFRES	BILLY Jacques				36	J. Brossard
	MARC Sophia				50	Y. Boudahmani
	MOREN Serge					
AMURE	MOINARD Marcel					
	MICHAUD Loïc					
ARCAIS	PANIER Michel					
	PELTIER Michel					
BEAUVOIR SUR NIORT	BOULAIS Jean					
	SECHERESSE Dolorès					
BELLEVILLE	SALANON Jean-François					
	MARCHESEAU Roger					
BESSINES	THOMAS Patrick				36	A. Grippon
	ROUSSEAU Noëlle					

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

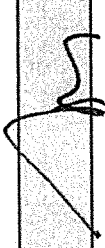
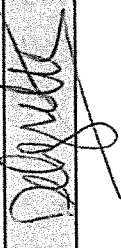



Conseil d'Agglomération du 15 décembre 2014



COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
BOISSEROLLES	PROUST Adrien					
	ROUSSEAU Thierry					
BOURDET (LE)	GLISSON Jean-Luc					
	FERRAND Michel					
BRÛLAIN	LECOINTE Alain					
	RUDEWICZ Xavier					
CHAURAY	BROSSARD Jacques					
	CHAVIER Charles-Antoine					
	RICHECOEUR Claire		C. A. CHAVIER			
COULON	SIMON Michel					
	GUICHET Anne-Sophie					
ECHIRE	DEVAUTOUR Thierry					
	HENIN-FERRER Véronique					

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du 15 décembre 2014

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
EPANNES	BEAUFILS Thierry			3		
	MOUSSEAU Denis					
FORS	DELGUTTE Stéphanie					
	BARBOT Patrice					
FOYE MONJALT (la)	MICHAUD Dany					
	CHATELIER Jean-Claude					
FRONTENAY ROHAN ROHAN	COMPETISSA Brigitte					
	BARAUD Bernard					
GERMOND-ROUVRE	EPOULET Gérard					
	MATHIS Monique					
GRANZAY GREPT	JARRIAULT Florent					
	BARRAUD Jacques					

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL












Conseil d'Agglomération du 15 décembre 2014



COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
JUSCORPS	MIGAULT Jean-Pierre				25	I-C Fradin
	DECHAINÉ Catherine					
MAGNE	LABORDERIE Gérard					
	FAVIER-AUGEREAU Catherine					
MARIGNY	BAUDOIJIN Daniel					
	PROUST Anne-Marie					
MAUZE SUR LE MIGNON	MAUFFREY Philippe					
	REY Laurence					












FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du 15 décembre 2014

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
NIORT	BALOGÉ Jérôme					
	BARBOTIN Jeanine		17 Avenue Sydney Holly			
	BAUDIN Alain				5 16	J. Balogé
	BOUDAHMANI Yamina					
	BREUILLE Amaury				20	S. Piron
	BRUNETEAU Carole		M. Pailley			
	CHARBONNEAU Jean-Romée	Excuse				
	CHASSAGNE Christelle				26	S. Laplace
	DELAGARDE Luc					
	DUFORESTEL Pascal					
	DUPEYROU Romain					
	GARENNE Marie-Chantal					
	GODEAU Isabelle					

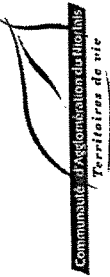
FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du 15 décembre 2014

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
NIORT (suite)	GRIPPON Alain					
	HOLTZ Anne-Lydie					
	HYPEAU Christine			2		
	JARRY Agnès					
	JEUFFRAULT Dominique				33	Luc De la grande
	JUIN Guillaume				16	A. Jarry
	LAHOUSSE Lucien-Jean					
	LAPLACE Simon					
	LEFEBVRE Jacqueline					
	MARTINS Elmano					
	METAYER Josiane					
	MILLASSEAU Marie-Paule		MC Guenard			
	NIETO Rose-Marie				16	F. Simone

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du 15 décembre 2014



COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
NIORT (suite2)	PAILLEY Michel					
	PARTHENAY Sébastien				25	L-I. Lakoussa
	PERSAIS Eric					
	PIVETEAU Alain		P. Duforestel			
	RIMBAUD Sylvette				30	/
	SAN MARTIN ZBINDEN Cécilia		E			
	SEGUIN Nathalie				26	G. Epoulet
	SIMMONET Florent					
	SIX Dominique		C. SAN MARTIN ZBINDEN			
	THEBAULT Marc		J Lafoln			
	TRUONG Elodie				23	I. Meyer
	VACKER Yvonne			2		

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

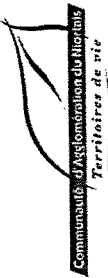
Conseil d'Agglomération du 15 décembre 2014



COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
PRAHECQ	ROULLEAU Claude		Boullais			
	BONNEAU Christine					
PRIAIRE	BOUCHERY Marie-Christelle					
	LIXON Myriam					
PRIN DEYRANCON	MORISSET Jacques				36	
	MERLET Gilles					
PRISSE-LA-CHARRIERE	FRADIN Jean-Claude					
	MARQUIS Dominique					
ROCHENARD (LA)	DEBOEUF Sylvie		Mme Bouchery			
	COUTINOT Geneviève					
SAINT ETIENNE LA CIGOGNE	VEDIE Michel					
	RIVIERE Jacky					

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du 15 décembre 2014



COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
SAINT GELAIS	JUGE Bruno		N. Bourmeau			
	DESENFANT Emilienne					
SAINT GEORGES DE REX	LIAIGRE Alain					
	JAROS Michel					
SAINT HILAIRE LA PALUD	BREMAUD Dany	<i>excusée</i>				
	DUBREUCQ Alain					
SAINT-MARTIN DE BERNEGOUE	FREDON Jean-Marrial					
	MICHELET Pascaline					
SAINT MAXIRE	BREMAUD Christian					
	RAYMOND Béatrice					
SAINT REMY	MAILLARD Elisabeth					
	BILLON Gilles					

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

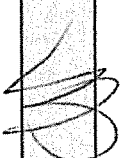


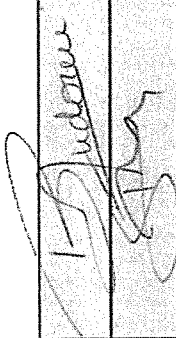
Conseil d'Agglomération du 15 décembre 2014



COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
SAINT ROMANS LES CHAMPS	BROSSARD Sophie				25	A. Prost
SAINT SYMPHORIEN	POUGNARD Olivier				25	I-C BERTHAUD
	PACAULT René					
	TEXIER Maryse					
SANSAIS	LAICHOURE Rabah					
	DAVIET Daniel					
SCIECQ	BARRAUD Jean-Claude					
	SAFANTON Fabien					
THORIGNY SUR LE MIGNON	GIBAULT Gérard		Mme Copetissa			
	CHENU Yannick					
USSEAU	BOURUMEAU Michel					
	VALEZE Céline					

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du 15 décembre 2014

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
VALLANS	MISBERT Joël					
	HALGAN Michel					
VANNEAU-IRLEAU (LE)	GOUSSEAU Robert				16	J. Misbert
	BOURDEAU Jean-Claude					
VILLIERS EN PLAINE	DAVID Didier					
	BEAUSSE Sylvie					
VOUILLE	BAUDOUIN Anne					
	PIERRON Stéphane	